

« État des lieux

Les églises s'établissent comme la proue d'une organisation bâtie qu'elles prolongent jusqu'au vide des parkings de la mairie.

La rupture d'échelle est forte. Conséquence probable de la destruction progressive de l'abbaye.

Le lieu est aujourd'hui pour partie enclavé, brouillé, par l'accumulation de strates d'aménagements successifs.

Projet

Il s'agit de prendre appui sur la figure de proue des églises pour organiser à partir de leur contournement une séquence de parcours en spirale.

Le thème de la spirale s'applique dans un même temps aux piétons, aux séquences d'espaces que le projet propose et aux phases d'aménagements réparties dans le temps. Les séquences permettent de passer progressivement de la ville bruyante et mobile, à l'intimité du jardin d'entrée et l'abri des salles.

Le vide est filtré par des plantations de pommiers et organisé par le traitement des sols.

Il est tendu vers les églises, mis en proportion à partir d'elles.

L'espace public fait la part belle aux piétons en mettant à distance les automobiles.

L'échelle de l'espace piéton mêlant églises et collège est alors suffisante pour que la mise en relation avec le Parc du Souvenir soit efficace.

Finalement, le projet prend racine dans les fondations aujourd'hui invisibles de l'abbaye dont il matérialise l'écho en surface, non plus sur le mode de la limite protectrice mais sur celui de la porosité, de l'ouverture, de la disponibilité des espaces.

L'espace intérieur

L'espace est vide, prêt à être investi par les artistes. On y accède dans l'axe d'une nef sombre et d'un chœur lumineux.

Des églises ne reste que leur structure commune. Cette structure délimite un espace abrité, mis en relation avec la ville environnante à travers des vitraux transparents positionnés à leur exact emplacement d'origine. Ils sont l'interface entre le dedans et le dehors. La lumière et le regard passent à travers les églises. Les baies peuvent être occultées, en tout ou partie selon le projet.

Les salles sont équipées d'un dispositif d'éclairage artificiel et de production de son.

La nature toute particulière des lieux ainsi dotés permet de situer de façon "originale" et singulière ce nouvel espace d'exposition d'art contemporain, pour le public et la communauté artistique. »